



La Défense 25 octobre 2018

Chère adhérente, cher adhérent,

Depuis plusieurs années les mesures stigmatisant exclusivement les retraités se sont succédé et, principalement cette année, l'augmentation de la CSG et l'annonce de la désindexation des retraites de base ont contribué à faire monter la colère des retraités.

Notre Fédération, la FNAR, s'est naturellement tournée vers la CFR pour porter notre indignation auprès des Pouvoirs Publics et de nos représentants élus : en résumé « TROP c'est TROP » ! Jusqu'à présent nous avons patienté en espérant une amélioration de la situation des 17 millions de retraités. Las, les discussions budgétaires en cours ne laissent entrevoir aucune éclaircie.

Il nous semble donc opportun de changer de méthode d'action et de protester collectivement en exprimant directement et massivement notre mécontentement.

Chacun de nous signera et fera signer par un maximum de personnes (conjoint, proches, voisins, amis...) un courrier qui sera porté par les représentants de la FNAR directement au Président de la République sous l'œil des médias ; le Premier Ministre et les Présidents des deux Assemblées seront informés de notre démarche.

Pour que cette revendication soit entendue, il est indispensable que nous nous engagions toutes et tous à participer à ce mouvement que la FNAR n'a pas souvent utilisé dans son histoire.

L'objectif est de démontrer que les retraités ne se contentent pas d'un « merci » ironique de l'Etat, mais attendent des mesures d'équité en matière de fiscalité et de prélèvements sociaux.

Pour ce faire, nous vous proposons une lettre-pétition à renvoyer impérativement avant le 25 novembre 2018 par mail ou par courrier à l'ARTP qui rassemblera les documents reçus et les transmettra à la FNAR.

Adresse postale dédiée à cette action : **AR TP – 92973 PARIS LA DEFENSE CEDEX**

Adresse mail dédiée à cette action : a.rtp@external.technipfmc.com

Pour le bureau

Daniel Bailly
Président ARTP